

„ qu'à se maintenir en place, sans avoir besoin
„ de nouveaux suffrages de la Nation. Que
„ c'étoit donc par un intérêt particulier, qu'
„ ils veulent abolir une Loi qui devoit être
„ inviolable; puis qu'elle n'a eû pour fonde-
„ ment que la liberté publique.

3. Les premiers ont encore soutenu, que
dans les grandes maladies du Corps Politique
de l'Etat, comme dans celles du Corps humain,
il falloit quelquefois employer des remèdes
violents, & que c'étoit sur ce principe qu'ils
étoient d'avis d'abolir les fréquents Parlemens.

„ Leurs adversaires dirent là-dessus, que
„ c'étoit sans doute pour guérir ces *prétendus*
„ maux de l'Etat, qu'on en avoit vû *abastre*
„ la tête.

4. Les Partisans du Bil ont allégué, que
ceux qui s'en allarmoient, ne pouvoient être
que ceux qui tiroient quelque avantage de la
vente de leurs suffrages dans les Elections, &
qu'un Parlement de plus longue durée assu-
reroit le credit de la Nation dans les Païs
étrangers.

„ Leurs Antagonistes ont dit là dessus, que
„ c'étoit donc par économie, & pour épar-
„ gner à l'avenir l'argent que ceux qui sont
„ en place avoient prodigué dans les derrie-
„ res élections, qu'ils veulent s'y maintenir,
„ au préjudice de la liberté du Peuple. Qu'à l'é-
„ gard du *credit de la Nation, dans les Cours*
„ *étrangeres*, outre qu'aucun Prince ne s'est
„ pas encore formalisé, pourquoi l'on ren-
„ versoit si souvent les Loix Britanniques; il
„ étoit certain que le *credit de la Nation*, ne
„ seroit jamais si solidement établi chez les
„ *Etrangers*, que lors que l'on verra regner la
„ *justice, la bonne foi, & la concorde dans les*